



BADMINTON CANADA  
PROCESSUS D'INSCRIPTION AUX CHAMPIONNATS CANADIENS  
JUNIOR, M23 ET SENIOR

---

Après une motion présentée à l'AGA 2015 de Badminton Canada, demandant que les inscriptions aux Championnats canadiens senior et junior/M23 soient effectuées par l'organisme provincial/territorial de résidence permanente des joueurs, Badminton a développé un document de travail qui énonce les grandes lignes de ce processus afin d'accepter l'inscription des athlètes et des entraîneurs à ces championnats.

Les lignes directrices vont comme suit :

## 1. LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES

- 1.1. Toutes les inscriptions doivent respecter les règlements du tournoi.
- 1.2. L'OPS/OTS aura le droit d'intégrer des restrictions additionnelles pour la participation en fonction de leurs règlements internes.
- 1.3. Le processus d'inscription (en ligne seulement) peut être adapté en fonction des restrictions des OPS/OTS.  
À la date limite d'inscription, un fichier Excel avec l'information d'enregistrement (comme décrit dans l'exemple attaché) doit être reçu par Badminton Canada, en plus, un fichier TP de sauvegarde doit être envoyé si les inscriptions dépasser 5 joueurs/entraîneurs

## 2. ÉCHÉANCIER ET FORMAT

- 2.1 Badminton Canada s'est engagée à publier et à distribuer la trousse d'inscription des tournois 12 semaines avant le tournoi;
- 2.2 Compte tenu des vacances de Noël qui se déroulent au milieu des dates limites d'inscription établies par les OPS, les listes de joueurs les fichiers TP pour le Championnat canadien senior doivent être reçus au bureau de Badminton Canada au plus tard le 6 janvier 2016;
- 2.3 Pour le Championnat canadien junior, la date limite d'inscription est fixée en fonction des règlements pour les championnats canadiens, soit 30 jours avant le premier jour du tournoi.
- 2.4 Les OPS/OTS doivent fournir à Badminton Canada une liste d'inscriptions dans un fichier Excel et/ou Tournament Planner (fichier de sauvegarde TP) y compris les champs suivants dans l'ordre :

*\*Veuillez noter que tous les champs sont obligatoires, les inscriptions incomplètes ou contenant des erreurs ne seront pas acceptées*

Nom de famille  
Prénom  
Code postal  
Province/Territoire  
Téléphone  
Courriel  
Date de naissance  
Sexe  
N° de membre  
Club  
Epreuve simple (classement inclus)  
Epreuve double (partenaire / classement inclus)  
Epreuve mixte (partenaire / classement inclus)

De plus, Badminton Canada acceptera un fichier de sauvegarde TP afin de valider les inscriptions du fichier Excel.

### 3. PAIEMENTS ET ENTENTES FINANCIÈRES

- 3.1. L'OPS/OTS sera chargé de collecter les droits d'inscription et les paiements directement liés au championnat en question.
- 3.2. Badminton Canada facturera l'OPS/OTS dans les deux semaines suivant la fin du tournoi pour les articles suivants :
  - a. Droits d'inscription des athlètes
  - b. Droits pour les entraîneurs (le cas échéant)
  - c. Pénalités d'annulation
  - d. Autres articles
- 3.3 Badminton Canada ne fournira pas de remboursements directement aux athlètes, les ententes financières doivent être effectuées directement entre l'athlète et son OPT/OTS.

### 4. POLITIQUE D'ANNULATION

- 4.1. Badminton Canada doit être avisée de toute annulation de l'inscription d'un joueur ou d'une paire du tournoi.
- 4.2. Pour les annulations effectuées avant la date limite d'inscription, la politique de remboursement sera déterminée par l'association provinciale du joueur/de la paire en fonction de sa résidence permanente.
- 4.3. Pour les annulations effectuées **avant la date limite d'inscription** il n'y a pas de responsabilité de la part de l'OPS envers Badminton Canada
- 4.4. Les annulations effectuées après la date limite d'inscription, mais **avant la date de création des feuilles de tirage** ne sont pas admissibles à un remboursement.
- 4.5. Les annulations effectuées après la création des feuilles de tirage, pour quelque raison que ce soit, rendront l'OPS/OTS responsable de verser une somme de 25 \$ par joueur/paire à Badminton Canada
- 4.6. Les frais de l'OPS/OTS seront annulés pour les joueurs qui souffrent d'une blessure réelle qui les empêchent de participer au tournoi et qui ont une lettre d'un médecin à cet effet.

### 5. JUMELAGE DES ATHLÈTES

- 5.1. Le jumelage interprovincial des athlètes devra être effectué à l'avance par l'OPS/OTS et précisé sur le fichier Excel
- 5.2. Badminton Canada permettra le jumelage en inscrivant « demande de partenaire », dans lequel cas les joueurs seront choisis au hasard.

### 6. ACCRÉDITATION DES ENTRAÎNEURS

6.1 Badminton Canada recevra une liste complète des entraîneurs dans un fichier Excel, avec l'information suivant (comme décrit dans l'exemple attache)

# PNCE  
Niveau  
Nom de famille  
Prénom  
Province  
Date de naissance  
Courriel  
Photo d'accréditation (attaché Oui/Non)

6.2 Une photo d'accréditation d'entraîneur doit être soumise dans la date limite d'inscription

6.3 **PNCE Entraîneur Régional entraîne** (ou Niveau 1) est le niveau minimum requis pour coacher a tous les Championnats Canadiennes 2016. Cette exigence doit être complète dans la date limite d'inscription

### 7. ADMISSIBILITÉ :

- 7.1. Pour être admissible à participer au Championnat canadien de badminton senior, l'athlète **doit** être citoyen canadien

- 7.2. Pour être admissible à participer au Championnat canadien de badminton Yonex M23/Junior – les participants doivent avoir une carte de résident permanent qui leur a été émise au moins 365 jours avant le début du tournoi et avoir joué ou être inscrits pour participer à un championnat provincial/territorial avant de prendre part au Championnat canadien.
- 7.3. Chaque OPS/OTS doit vérifier la documentation qui rend chaque joueur admissible sur la liste conformément aux règlements du tournoi.

#### **8. AUTRES CONSIDÉRATIONS :**

Toutes les autres considérations (limites des feuilles de tirage, tableaux de qualification, etc.) seront décidées par Badminton Canada en fonction du document et des lignes directrices du tournoi.